



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mai et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 22 mai, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

Etaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Patrick BOURGEOIS, M. Alain CAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Vincent GELAS, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, Mme Carole FAUVETTE, M. Gilbert GROS, Mme Lysiane GUIRAL, Mme Irène LECLERC, M. Jean-Michel LUX, M. Guy MORILLON, M. Jean-Claude MOURREGOT, M. Philippe PROST, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marielle THOMAS, M. Serge VARVIER, M. Maurice VOISIN,

En exercice : 29

Présents : 20

Représentés : 6

Absents : 9

Etaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO (pouvoir à M. Pierre ECKERT, conseiller suppléant), Mme Odile BROQUET (pouvoir à M. Maurice VOISIN), M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Bernard LITAUDON (pouvoir à Mme Anne-Marie BOUCHY, conseillère suppléante), M. Raphaël LAMURE, Mme Muriel LUGA GIRAUD (pouvoir à Mme Lysiane GUIRAL), Mme Sandrine MERAND, M. Marc TATON (pouvoir à M. Patrick BOURGEOIS), M. Dominique VIOT (pouvoir à M. Roger RIBOLLET, conseiller suppléant),

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie BOUCHY

PRESENTATION DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO) ET DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT ARTISANAL ET COMMERCIAL (DAAC) DU SCOT

M. BODRERO Julien, du bureau d'Etudes CITADIA, a présenté les principales mesures du DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) et du DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) du Scot, en présence de Caroline HENGY, chargée de mission du Scot.

Le Président a rappelé que cette présentation constituait une information auprès des conseillers communautaires et qu'aucune délibération n'était requise. L'Assemblée a néanmoins émis, dans son ensemble et sans procéder à un vote formel, un avis favorable sur le dossier présenté.

N°2019/05/28/01 – APPROBATION DU REGLEMENT COMMUNAUTAIRE CONCERNANT LES FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT RELATIFS A L'AMENAGEMENT DE VOIRIE OU AUTRES PROJETS COMMUNAUX HORS PROJETS TOURISTIQUES

APPROUVE le règlement d'attribution des Fonds de concours d'investissement relatifs à l'aménagement de voirie ou à d'autres projets communaux, hors projets touristiques, joint en annexe.

PRECISE que celui-ci entrera en vigueur dès le mois de juin 2019.

N°2019/05/28/02 - DEMANDE DE PLAFONNEMENT DE LA PART ASSAINISSEMENT SUR LA FACTURE D'EAU

DECIDE d'appliquer un volume annuel forfaitaire de la part communautaire assainissement de M. NEYME Laurent située 243 chemin du Haut-Mizériat à Saint Didier sur Chalaronne de 120 m³ avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2018.

PRECISE que cette décision sera notifiée au délégataire qui sera chargé d'appliquer ce plafonnement.

DECIDE d'appliquer un volume annuel forfaitaire de la part communautaire assainissement de M. NEYME Laurent située 243 chemin du Haut-Mizériat à Saint Didier sur Chalaronne de 120 m³ avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2018.

PRECISE que cette décision sera notifiée au délégataire qui sera chargé d'appliquer ce plafonnement.

N°2019/05/28/03– SIGNATURE DE 3 CONVENTIONS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN - ETUDES PREALABLES A L'EPANDAGE DES BOUES DES FILTRES PLANTES DE ROSEAUX DE FRANCHELEINS, GARNERANS ET PEYZIEUX-SUR-SAONE

APPROUVE les conventions pour la réalisation des études préalables à l'épandage des boues du filtre planté de roseaux de Francheleins (n°219506), de Garnerans (n°219507) et de Peyzieux-sur-Saône (n°219508) avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

AUTORISE le Président à signer les 3 conventions citées et annexées à la présente délibération.

PRECISE que le coût prévisionnel de chaque étude est de 3 947 €HT soit un montant total de 11 841 €HT.

N°2019/05/28/04 – ETUDES PREALABLES A L'EPANDAGE DES BOUES DES FILTRES PLANTES DE ROSEAUX DE FRANCHELEINS, GARNERANS ET PEYZIEUX-SUR-SAONE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN

CONFIRME la totalité de l'opération comprenant les études préalables à l'épandage des boues de 3 filtres plantés de roseaux et son montant estimatif de 11 841 €HT,

CONFIRME l'engagement de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à mener à terme cette opération,

SOLLICITE l'aide auprès du Conseil Départemental de l'Ain pour cette opération,

DEMANDE l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain de pouvoir commencer les études par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,

N°2019/05/28/05– AUTORISATION DE DEFENSE EN JUSTICE

AUTORISE le Président à ester en justice dans le cadre de la requête déposée par la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne auprès du Tribunal Administratif de LYON.

N°2019/05/28/06 – ADHESION DE L'OFFICE DE TOURISME VAL DE SAONE CENTRE A DIVERS ORGANISMES

AUTORISE l'adhésion de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre aux organismes suivants :

- ✓ FNOSI (Fédération nationale des Offices de tourisme de France) pour un montant de 516€
- ✓ FDOTSI 01 (Fédération départementale des Offices de tourisme) pour un montant de 590€
- ✓ APIDAE (Plateforme d'information et de diffusion de l'offre touristique) pour un montant de 522€
- ✓ Réseau des Hôtel-Dieu et Apothicaireries pour un montant de 100€

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget Office de Tourisme de l'exercice 2019.

RAPPELLE que Monsieur Maurice VOISIN est le représentant de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein de ces divers organismes.

N°2019/05/28/07 – ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE

AUTORISE l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité.

PRECISE que cette cotisation sera imputée à l'article 6281 du budget principal.

N°2019/05/28/08 – ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION NATIONALE DE L'ADCF A NICE

ATTRIBUE à M. Maurice VOISIN et à Monsieur Jean-Claude DESCHIZEAUX un mandat spécial pour se rendre à la Convention Nationale de l'Assemblée des Communautés de France des 29, 30 et 31 octobre 2019 à Nice,

AUTORISE pour l'exécution du présent mandat spécial la prise en charge directe des dépenses de transport, d'hébergement et d'inscription et le remboursement des frais réellement payés sur présentation des pièces justificatives.

AUTORISE également pour l'agent en mission la prise en charge directe des dépenses de transport, d'hébergement et d'inscription et le remboursement des frais réellement payés sur présentation des pièces justificatives.

N°2019/05/28/09– TABLEAU DES EMPLOIS A COMPTER DU 15 JUIN 2019

ACCEPTE la proposition de :

- Modification du poste « Responsable Voirie Bâtiments », pour autoriser le recrutement au cadre d'emplois des adjoints techniques.

FIXE le tableau des emplois permanents, tels qu'indiqué en annexe, à effet au 15 juin 2019.

ET AUTORISE Monsieur Le Président à procéder aux formalités administratives.

Tableaux des emplois permanents au 15 juin 2019

Tableau des emplois permanents à temps complet			
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes de fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Directeur / Directrice des services	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A1
Directeur Adjoint / Directrice Adjointe des services	2	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A1 ou A2
Directeur / Directrice du Pôle tourisme	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Directeur / Directrice du Pôle cadre de vie	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Responsable des Ressources Humaines	1	Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B2
Instructeur des actes d'urbanisme	2	Cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B2 ou C1
Agent de développement économique et territorial	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Secrétaire de direction et Chargé(e) de communication	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Secrétariat et comptabilité	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Secrétaire Enfance Jeunesse / Cadre de Vie	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Agent d'accueil et gestionnaire RH	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Secrétaire comptable et RH	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Agent d'accueil et secrétaire du pôle technique	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Chargé(e) de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux et des Attachés territoriaux	B2 ou A4
Agent d'accueil et de promotion touristique	3	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Filière animation			
Responsable Enfance Jeunesse	1	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux ou des animateurs territoriaux	B2 ou C1
Accueil et Gestion (Responsable-Adjoint de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux	C1
Filière Technique			
Responsable des services techniques	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques, Ou des Techniciens territoriaux	B1
Responsable Voirie/Bâtiments	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ou des Adjointes Techniques	B2 ou C1
Technicien Assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques	C1
Entretien et Surveillance	3	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques	C2 et C2 logé
Filière sociale et médico-sociale			
Directeur/Directrice du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales	A3
Adjoint(e) au Directeur/Directrice du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	B2
Assistant(e) d'accueil des enfants et animatrice du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Moniteurs éducateurs territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C1
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	8	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la microcrèche	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux	C2

Tableau des emplois permanents à temps non complet

Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes de fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Chargé(e) de la Commande publique et de la Prévention	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux 32h/semaine	B2
Secrétaire du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux 17h30/semaine	B3 ou C1
Filière Animation			
Animateur/Animatrice de l'ALSH	8	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux 23,53 h/semaine	C2
Filière Technique			
Entretien et surveillance	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 7h/semaine	C2
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 10h/semaine	C2
Assistant(e) de service du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Assistant(e) de service et d'accueil du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Entretien des bureaux, du RAM et entretien et surveillance du gymnase et du centre sportif	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 6h + 3h + 9h = 18h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Animateur/Animatrice du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants 30 h/semaine	B3
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	C1 ou C2
Agent en charge du portage des repas à domicile	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (17h30/semaine)	C2
Responsable de la microcrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants (10h/semaine)	B2
Animat(eur)rice de RAM	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants (17h30/semaine)	B3
Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux (28h/semaine)	C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (30 h/semaine)	C2

N°2019/05/28/10 – DECISION RELATIVE A LA PATINOIRE ECOLOGIQUE

APPROUVE la fermeture définitive de la patinoire,

CHARGE M. le Président de procéder à toutes les formalités administratives requises.

N°2019/05/28/11 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2019/17 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente SCI M.C représentée par M. Philippe ADELE / M. et Mme Tevfik IMSIYATOGLU
Vu la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) transmise par Maître Dominique RICHARD Notaire à Montmerle sur Saône (01090), dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti sur terrain propre comprenant un bâtiment industriel implanté sur la parcelle cadastrée C n° 1721, situé 100 Rue de l'Industrie à GUEREINS (01090).

Article 1^{er}:

Il est décidé de ne pas préempter le bien situé 100, Rue de l'Industrie à GUEREINS, parcelle C n° 1721 de 2 500 m² sur laquelle est implanté un bâtiment industriel dont la vente est envisagée au prix de 200 000 euros par la SCI M.C représentée par M. Philippe ADELE, au profit de M. et Mme Tevfik IMSIYATOGLU.

N°2019/18 – Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux de l'office de tourisme au sein des gîtes de la Calonne" - PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Vu l'offre de la société STRATES et TECO reçue le 6 mai 2019,

Vu l'avis favorable du bureau du 7 mai 2019,

Article 1^{er}:

Un marché de prestations intellectuelles est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la société **STRATES** - 2 rue Belfort – 69004 LYON Cedex, mandataire du groupement formé avec la société **TECO** - 3 rue Bigonnet - 71000 MACON, relatif à la **maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux de l'office de tourisme au sein des gîtes de la Calonne**. (Coût estimatif des travaux : 106 000 € H.T)

Article 2:

Le marché est conclu sur une durée initiale d'environ 1 an (à compter de sa notification). Il peut être reconduit 1 fois 1 an par tacite reconduction, sauf décision expresse intervenant 3 mois avant la date de renouvellement, soit une **durée maximale de 2 ans**. Le marché prendra fin à l'issue de l'année de garantie de parfait achèvement des derniers travaux réalisés.

Il s'agit d'un marché forfaitaire conclu à prix provisoires, selon un pourcentage qui s'applique au montant hors taxe des travaux (taux de rémunération), ainsi que sur la base du prix unitaire pour d'éventuelles prestations spécifiques.

Forfait provisoire de rémunération		
(Taux de rémunération : 14,00%)	14 840,00 € HT	soit 17 808,00 € TTC

Le montant total des prestations confiées à STRATES est inférieur au seuil de 25 000 € HT (correspondant au seuil du montant total envisagé pour cette procédure).

N°2019/19- Autorisation de signer les formulaires d'adhésion à l'application PAYFIP

Considérant la proposition des services de la Direction Générale des Finances Publiques de généraliser l'offre PAYFIP (anciennement dénommée TIPI à laquelle la Communauté de Communes adhère déjà pour certains services), cette plate-forme permettant à l'usager de payer en ligne par carte bancaire ou par prélèvement,

Article 1^{er}:

Il est décidé d'autoriser la signature des formulaires d'adhésion à l'application PAYFIP afin de proposer aux usagers qui le souhaitent un dispositif d'encaissement des recettes publiques locales en ligne.

Chaque adhésion contractualisée concerne un budget de la collectivité, étant précisé que la collectivité peut adhérer pour une ou plusieurs catégories de produits.

Il est décidé de contractualiser pour les budgets et catégories de recettes suivants :

Budget Principal	Toutes imputations, tous produits
Budget Assainissement Collectif	Toutes imputations, tous produits
Budget Assainissement Non Collectif	Toutes imputations, tous produits
Budget Office de Tourisme	Toutes imputations, tous produits

Article 2:

Il est précisé que l'environnement qui gère les règlements est entièrement automatisé et sécurisé. L'automatisation du processus est présente de la prise en charge du titre ou du rôle jusqu'à son émargement comptable dans l'application Hélios après paiement.

N°2019/21 – Convention d'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel avec le Collège du Val de Saône

Considérant le souhait d'accueil d'une élève de 4^{ème} en séquence d'observation en milieu professionnel, au sein du Pôle Petite Enfance à la Microcrèche,

Vu la proposition de convention du Collège du Val de Saône sis 286 route de Francheleins à Montceaux 01090,

Article 1^{er}:

Il est décidé de signer une convention d'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel avec le Collège du Val de Saône pour permettre l'accueil d'une stagiaire de 4^{ème}, au sein de Visiocrèche à Montceaux.

Article 2:

La séquence d'observation se déroulera du 24 juin 2019 au 28 juin 2019 et n'est soumise à aucune gratification.

N°2019/22 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente SCI DOMBES BEAUJOLAIS / M. Christophe DUMOUX

Vu la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) transmise par Maître Florence AUCOEUR Notaire à Belleville (69220), dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti sur terrain propre implanté sur la parcelle cadastrée C n° 1781, situé 209, Rue de la Foudonne zone d'activité Visionis à GUEREINS.

Article 1^{er}:

Il est décidé de ne pas préempter le bien situé 209, Rue de la Foudonne zone d'activité Visionis à GUEREINS, (parcelle C n° 1781 de 40 a 00 ca sur lequel est implanté un tènement immobilier composé d'un bâtiment à usage professionnel d'une superficie de 1 138 m², dont la vente est envisagée au prix de 850 000 euros par la SCI DOMBES BEAUJOLAIS au profit de M. Christophe DUMOUX.

N°2019/05/28/12 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR LE PRESIDENT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président et ayant donné lieu à la décision suivante :

N°2019/20 – Virement de crédit du Budget Gîtes de groupe – Exercice 2019

Vu les crédits disponibles en section de fonctionnement du Budget Gites de groupe de l'exercice 2019 au compte 022 « Dépenses imprévues » pour un montant de 6 000 €,

Vu l'absence de crédits en section de fonctionnement au compte 673 « Titres annulés sur exercice antérieur » pour permettre les écritures de remboursement aux usagers suite aux annulations prévues conformément aux conditions du règlement intérieur et alors même que les acomptes ont été versés sur l'exercice 2018,

Article 1^{er} :

Il est décidé un transfert de crédits en section de fonctionnement :

- du compte 022 « Dépenses imprévues » : - 500 €
- au compte 673 « Titres annulés sur exercice antérieur » : + 500 €.

Fait à Monceaux, le 28 mai 2019

AFFICHE du :

Au :

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX



(Handwritten signature in black ink over the stamp)